

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 23 mars 2021 de 18h00 à 19h15, en visio-conférence sous la présidence de Mme PACHECO, directrice de l'école.

Étaient présents:

- Mme DA, enseignante en CP-CE1 à Yermenonville
- Mme DANFREVILLE, enseignante en CE1-CE2 à Yermenonville
- Mme BLAMPAIN, enseignante en CE2-CM1 à Houx
- Mme PACHECO, directrice et enseignante en CM1-CM2 à Houx
- M.BRIAR, maire de Houx
- Mme TORCHON, conseillère municipale de Houx, déléguée aux affaires scolaires et au SIVOS
- M.BENARD, adjoint au maire de Yermenonville, délégué aux affaires scolaires et au SIVOS
- Mme CORTES, représentante des parents d'élèves
- Mme DANOUN, représentante des parents d'élèves
- Mme DELAUNAY, représentante des parents d'élèves
- Mme VAILLOT, représentante des parents d'élèves

Était excusée de son absence:

- Mme FERANT, Inspectrice de l'Éducation Nationale Chartres IV

L'ordre du jour comportait 6 points. (*questions transmises par les représentants des parents d'élèves en italique*)

.....

Ordre du jour :

1) **Crise sanitaire : suivi de l'organisation de l'école**

Même organisation qu'au retour des vacances de la Toussaint : port du masque pour les élèves, chaque classe est considérée comme un groupe, non-brassage des groupes sur le temps scolaire et périscolaire. Pas d'assouplissement du protocole envisagé à ce jour.

- *Le test salivaire est-il envisagé dans nos écoles ?* Pas d'informations spécifiques délivrées à ce sujet par notre hiérarchie. Nous ne faisons pas partie des zones de test retenues. Il se pourrait que nous y ayons recours si notre école était située en zone à forte circulation du virus.
- *En cas d'absence d'un professeur, quelle organisation est prévue pour l'accueil des enfants en tenant compte du protocole sanitaire ?* En tant qu'école composée de deux sites scolaires avec deux classes pour chaque, notre école fait partie de celles qui sont prioritaires si un enseignant remplaçant est nécessaire puisque, même en dehors de la crise sanitaire, la répartition de l'ensemble des élèves dans les autres classes n'est pas possible, contrairement aux plus grands groupes scolaires. Aussi, s'il n'y a plus d'enseignants remplaçants disponibles sur le département, les consignes sont alors données par le service de remplacement. L'appel aux familles à garder/ venir récupérer leurs enfants est le dernier recours, en l'absence d'autres solutions satisfaisantes et ne se fait pas à l'initiative des enseignantes. Si des enfants ne peuvent pas du tout être récupérés par leurs familles, ils sont alors pris en charge par l'enseignante présente. Par conséquent, moins il y en a à garder, mieux c'est. Le brassage des groupes se trouve alors entravé ou la surveillance plus difficile si les élèves restent dans leur classe faute de place. Aussi, les mairies proposent de penser en amont ces situations délicates nécessitant un accueil ou une surveillance à caractère exceptionnel par une tierce personne non enseignante qui serait désignée au préalable par les collectivités. Cette aide précieuse serait en effet fort appréciée par l'équipe enseignante.
- *En cas d'oubli de gourde ou de bouteille d'eau, est-il possible d'autoriser que l'enfant ait accès à de l'eau pour se désaltérer ?* L'usage de la gourde a été demandé quand le port du masque est devenu obligatoire pour les élèves. Cette demande a pour but d'éviter que les masques soient enlevés pour boire aux sanitaires lors du lavage des mains alors que plusieurs élèves sont côte à côte, éviter que les masques soient mouillés et que les robinets soient en contact avec la bouche des élèves, surtout chez les plus jeunes. L'élève qui oubliera sa gourde ou sa bouteille d'eau pourra boire au robinet des toilettes mais pour des questions d'ordre pratique et sanitaire, il faut que cela reste exceptionnel.

2) Suivi des projets pédagogiques mis en place au sein des classes et de l'école depuis le dernier conseil et ceux envisagés avant la fin de l'année

- Clôture du Projet Vendée Globe pour les CE1-CE2 et CE2-CM1, grand succès auprès des élèves
- Elevages dans 3 classes : coccinelles reçues au stade larvaire, papillons reçus au stade de petites chenilles
- Interventions infirmières scolaires de secteur : 1 intervention par classe selon l'âge autour de l'hygiène corporelle et hygiène de vie (alimentation, sommeil, activité physique), dangers des réseaux sociaux et jeux en ligne. 2^e intervention à Houx : climat scolaire, sensibilisation au harcèlement scolaire en particulier.
- Semaine de la presse à Yermenonville: compréhension du système des médias, développement de l'esprit critique, différents supports d'informations dont papier, apprendre à s'informer.
- Musée de l'école : emprunt d'un kit écriture au porte-plume en lien avec l'enseignement de l'histoire « l'école de Jules Ferry », visionnage d'un film réalisé au musée de Chartres pour comparaison du système scolaire en 1804 et de nos jours.
- Prêt de malles de livres organisé avec la bibliothèque de Yermenonville
- Rallye carte-postales pour les CE1-CE2 et CM1-CM2
- Classe CE1-CE2 inscrite au festival en ligne « Takorama » pour visionner des court-métrages d'animations avec travail d'exploitation autour.
- Selon les dernières informations institutionnelles, les sorties de proximité (à la journée) ne sont pas exclues pour la fin d'année mais elles devront respecter le protocole sanitaire en vigueur à l'école. Le choix des lieux et activités sera donc restreint.

3) Manifestations scolaires (hors pédagogiques) organisées durant l'année

- *Photo de classe : Les parents souhaiteraient avoir une photo de classe de leurs enfants. Celle-ci est-elle prévue dans les semaines à venir ?* La date qui a été fixée avec le photographe scolaire est le jeudi 22 avril (ndlr : nouvelle date revue avec le photographe après le déconfinement). De façon à respecter le protocole sanitaire, les élèves seront photographiés uniquement de manière individuelle dans une salle dédiée. Pour la photo de classe, seul un montage est envisageable à partir des prises de vue individuelles. Les enseignantes pourront également y figurer avec une prise de vue pendant la pause méridienne, soit en l'absence des élèves.
- *En cas d'amélioration des conditions sanitaires, l'organisation d'une kermesse est-elle envisageable ? Est-il possible d'organiser une journée déguisée au sein de l'école, en guise de carnaval ?*
L'organisation d'une kermesse se compte en mois et nécessite beaucoup d'énergie extrascolaire pour tous les organisateurs. Aussi, avec un espoir mince d'amélioration des conditions sanitaires et donc d'autorisation d'organiser ce type de manifestations, l'équipe enseignante préfère assurer l'organisation d'une journée festive en fin d'année sur le temps scolaire, à l'intérieur de chaque classe. Le choix du contenu de cette journée est à l'appréciation de l'enseignante de la classe. Si le brassage des groupes est alors permis d'ici là, alors un événement interclasses n'est pas exclu. L'idée du déguisement pourra être reprise par les enseignantes intéressées.
- La remise des prix pourra bien avoir lieu selon la même organisation que l'an passé, soit un nombre restreint d'élus qui se déplacent dans chacune des deux écoles avec respect du protocole sanitaire. En extérieur, la distance physique requise entre les groupes peut facilement être respectée. Date envisagée : jeudi 1^{er} juillet 2021 après-midi.

4) Coopératives scolaires de Yermenonville et de Houx : recettes, utilisation des fonds et soldes.

Coopérative scolaire de Yermenonville :

Solde : 6 103.54€

Recettes : dons des familles 455.50 € + subvention de la mairie 250 € + 100€ don d'un particulier

Dépenses : Elevages 142.02 €, Abonnement magazine 66€ , achat jeux de récréation – CD répertoire départemental- petits jeux de classe : 110.58€

Coopérative scolaire de Houx :

Solde : 1 636.15€

- Recettes : dons des familles 330.50€

- Dépenses : Elevages 206.92€ , location kit écriture au Musée de l'école 30€ , timbres pour Rallye cartes postales 23.28€, achat matériel pour boules de Noël 43.05€

5) Prévision et suivi de travaux au sein ou autour des structures scolaires, équipement

- *Des travaux ou équipements sont-ils prévus à destination des écoles ?*

A Houx, le coût engendré par l'installation d'un visiophone au portail d'entrée principale fait que la mairie opte dans un premier temps vers un système de sonnette/gâche ou visiophone sur le portail de la garderie. Ainsi, l'accès y sera sécurisé sur le temps périscolaire. Les enseignantes pourraient avoir également la possibilité, depuis l'école, d'ouvrir ce portail aux élèves qui doivent s'absenter/ revenir sur le temps scolaire.

A Yermenonville, l'installation d'un VPI a été faite dans la classe de CP-CE1 durant les vacances de février. Les enseignantes remercient la mairie de Yermenonville, qui a concrétisé cet achat au travers du Plan Ecole Numérique, projet de subvention partielle prévu par l'Education Nationale. Les 4 classes du regroupement sont donc désormais équipées. Une installation de logiciel et la résolution de quelques problèmes de connexion internet ou de périphériques restent à faire. L'école prendra contact avec M.Veillot, conseiller municipal, en qualité de référent numérique de la mairie de Yermenonville.

A noter également à Yermenonville, l'installation d'étagères facilitant le rangement dans le local sport.

- *Concernant Houx, y a-t-il une explication aux coupures répétées de téléphone ? La situation est-elle rétablie durablement ?* La première coupure correspond à un changement souhaitable d'abonnement particulier à professionnel. La seconde coupure correspond à l'instabilité du réseau qui a été constaté sur l'ensemble du village pendant quelques jours.

-

6) Préparation année scolaire 2021- 2022 : effectifs prévisionnels, calendrier des inscriptions

Vote pour demande de prolongement de la dérogation quant aux rythmes scolaires pour la rentrée prochaine et ce pour 3 années supplémentaires : conservation du rythme sur 4 jours souhaitée par l'ensemble du conseil.

Aussi, la demande de dérogation à formuler à la DSDEN est adoptée à l'unanimité.

Effectifs attendus à la rentrée prochaine : 78 élèves attendus. Effectifs stables encore pour l'an prochain.

Classe 1 : CP 18 Site Yermenonville	Classe 2 : CE1/CE2 (11+ 9 = 20) Site Yermenonville	Classe 3 : CE2/CM1 (11+ 9 = 20) Site Houx	Classe 4 : CM1/CM2 (7+13= 20) Site Houx
---	--	---	---

La date de communication de la répartition des CE2 sera à revoir avec le Sivos qui a fixé de son côté la date du 7 mai comme date limite d'inscription à ses services, avec une majoration tarifaire au-delà. Les enseignantes regrettent de devoir annoncer trop tôt aux élèves le prochain lieu de scolarisation car cela a beaucoup d'influence pendant le reste de l'année sur l'ambiance et la cohésion de classe. Aussi, les critères pédagogiques qui permettent de choisir un lieu plutôt qu'un autre peuvent évoluer pour des élèves et ne sont pas figés en avril. Les élus municipaux délégués au Sivos évoqueront avec le Sivos ce problème de calendrier spécifique à notre regroupement pédagogique et qui au final ne concerne qu'une vingtaine de familles.

La visite du collège pour les CM2 reste incertaine au vu des restrictions sanitaires. De la même façon, la journée de liaison entre les GS de la maternelle de Gas et la classe de CP ne pourra pas avoir lieu. D'autres modalités de liaison pour se familiariser avec les lieux et le fonctionnement sont à l'étude.

Les familles des nouveaux élèves ne pourront malheureusement pas être reçues par la directrice lors de l'inscription à l'école élémentaire. Après l'inscription faite en mairie, le contact par mail ou par téléphone avec la direction de l'école sera privilégié, comme l'an passé.

Séance levée à 20h15

Présidente du conseil et secrétaire

E.PACHECO